

Cette modalité d'action implique la nécessité de sortir de l'échange contractualisé conventionnel. Au public en marge conviendra mieux la notion de « pacte », d'alliance, mettant l'accent sur l'idée d'une association entre deux ou plusieurs acteurs amenés à construire ensemble les conditions de l'accompagnement. Ces principes d'intervention sont très prégnants avec les jeunes les plus éloignés des dispositifs d'aide, notamment les jeunes installés dans la marginalité ou dans la délinquance organisée.

Reconstruire exige de créer un lien particulier, ce qui nécessite de la continuité et de la durée.

➡ 3. Afin de mieux y répondre

Le lien, thème central de l'étude, s'impose comme fil rouge de ces préconisations.

3.1 Les pistes d'action :

Sur le lien :

- Désigner un référent transversal
- Mettre en relation les jeunes accompagnés et des membres d'associations d'anciens usagers de la Protection de l'Enfance.
- Mettre en place, à chaque sortie du dispositif, une évaluation de situation par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance .

Sur les dispositifs :

- Ouvrir un lieu d'accueil bas seuil, 24h/24, pour les jeunes 16-25 ans en ruptures multiples.
- Créer un lieu de vie, pour des séjours parents, enfants et travailleurs sociaux.
- Créer des aides financières spécifiques pour les jeunes sortants de la Protection de l'Enfance.

3.2 Les pistes de réflexion

- Prendre en compte l'environnement élargi du jeune, lui permettre le droit à l'erreur et à l'expérimentation en passant de la notion de contrat à celle de pacte où les conditions de l'accompagnement ne sont pas pré établies, mais à construire ensemble.
- Expliciter le pourquoi et le comment de la mesure afin qu'ils s'approprient mieux l'accompagnement.
- Innover autour de la notion d'insertion pour la notion d'émancipation et évaluer le devenir des jeunes accompagnés au-delà du contrat institutionnel.
- Favoriser la création de l'interconnaissance nécessaire à un travail partenarial efficient.
- Intégrer des indicateurs communs dans la démarche d'évaluation pour rendre plus visible et plus lisible l'approche collective qui est déjà à l'œuvre dans le travail partenarial
- Revaloriser, dans la formation, l'importance du lien dans le travail éducatif.

Si l'ensemble de ces pistes de travail ne prétend pas fournir des réponses exhaustives aux problématiques soulevées dans cette recherche, pour autant la mise en œuvre d'actions et la poursuite concomitante de réflexions ouvrent des perspectives nouvelles de résolutions.

➡ 4. Pour conclure

Cette recherche coopérative a révélé un intérêt partagé par les acteurs concernés par la problématique des jeunes en ruptures multiples et elle a suscité une envie de réfléchir et de travailler ensemble, ce qui augure d'une dynamique favorable à la mise en œuvre des préconisations que doivent s'approprier l'ensemble des acteurs de la Protection de l'Enfance.



Présentation synthétique de la recherche sur les jeunes en ruptures multiples

Sur l'ensemble de ses pôles, La Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte d'Ille et Vilaine (SEA35) est confrontée à des jeunes en rupture, qui ne trouvent pas leur place (ou la refusent) dans leur famille ou les institutions et services qui leur sont destinés. La SEA35 se devait d'étudier ce phénomène afin de développer une connaissance actualisée et étayée dans le souci de contribuer aux évolutions et adaptations des pratiques professionnelles, des organisations, des projets, mais aussi des politiques publiques.

Dans cette perspective, nous avons ainsi sollicité la Chaire de Recherche sur la Jeunesse (CRJ) de l'Ecole des Hautes Etudes de la Santé Publique (EHESP) pour qu'elle apporte son expertise scientifique et entrepreneuriale à nos côtés. Nous avons voulu une recherche qui soit participative et coopérative et avons ainsi engagé d'une part des acteurs institutionnels d'horizons très différents, concernés par la question et d'autre part des jeunes, leur participation étant pour nous tous un enjeu essentiel d'éducation et de citoyenneté active.

Ce document de présentation, très synthétique, retrace la genèse de cette recherche puis expose les éléments d'analyse et présente les pistes retenues en termes de préconisations.

➡ 1. Emergence et mise en œuvre d'une recherche coopérative

Les différentes équipes de la SEA35 sont régulièrement confrontées à des situations particulièrement complexes de jeunes en ruptures multiples, sans pouvoir y répondre de manière satisfaisante.

Après une première étude exploratoire sur les différents pôles de la SEA35, menée par l'équipe d'appui (EA) afin de mieux considérer les différentes formes possibles de ruptures et leurs différentes phases, nous avons voulu comprendre le rapport que des jeunes en situation de précarité entretenaient avec le système d'aide. Pour ce faire, nous avons souhaité étudier ces différentes hypothèses : **la temporalité des différents dispositifs d'aide en direction des 16-25** ainsi que les différents paliers qu'ils institutionnalisent au sein des parcours des jeunes (à cet égard, le sens du Contrat Jeune Majeur au titre de la protection de l'enfance nous semble particulièrement important à interroger); **les catégorisations opérées par les dispositifs et les processus d'étiquetage** (protection de l'enfance, insertion des jeunes, pauvreté et exclusion) qui peuvent conduire à des conduites de non-recours; **l'histoire du rapport au système d'aide, du rapport à la protection de l'enfance** (façon dont le placement (le non placement ou les « déplacements ») au titre de la protection de l'enfance a été vécu, sa compréhension, stabilité/instabilité du parcours, question de la place du choix...) ainsi que la plus ou moins grande facilité à mobiliser des supports relationnels dans la construction des parcours; **l'influence des schémas d'attachement construits depuis l'enfance ; et le sens du cadre éducatif pour les jeunes selon leurs expériences de vie** (période de vie « en autonomie », responsabilités familiales) **mais aussi de leur projection dans l'avenir.**

A ce niveau d'exploration et d'ambition, un travail de plus grande envergure s'imposait. C'est pourquoi, la SEA 35, soutenue par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, a fait le choix résolu d'élaborer et d'engager cette Recherche Coopérative (RC) autour des jeunes en rupture. Contact a donc été pris avec l'EHESP pour co-construire une équipe tridimensionnelle : **les universitaires** pour garantir une rigueur méthodologique et théorique ; **les éducateurs** de l'EA pour leurs connaissances et leurs liens avec les jeunes concernés ; **les « experts d'usage »** que sont les jeunes ayant vécu des situations de ruptures multiples, pour leur connaissance « expérientielle ».

Le premier travail effectué par l'ensemble de ces acteurs fut de définir ensemble l'objet de cette recherche : « **ENTRE RUPTURES ET RECHERCHE DE LIENS, LE RAPPORT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LE PARCOURS DES JEUNES EN SITUATION DE PRECARITE** »

Afin de garantir la qualité de la recherche, mais également de dynamiser un réseau élargi d'acteurs autour de cette démarche, cette RC a été **encadrée** par plusieurs instances à savoir le comité de pilotage, le comité d'experts et l'atelier de co-chercheurs. Cinq grandes **phases** ont ponctué ces années : la phase exploratoire, la phase d'enquête, la phase de transcription et d'analyse, la phase d'écriture et de construction des préconisations et enfin la phase de communication et de valorisation.

L'équipe de recherche a souhaité avant tout ancrer sa méthodologie sur une approche qualitative des populations cibles ; c'est pourquoi l'essentiel du travail de recueil de données a été mené à travers des **entretiens** de type biographique auprès des jeunes et des professionnels.

Notre méthode de travail nous a permis de récolter et d'analyser une masse de données très importante et souvent de grande qualité.

2. Pour comprendre la rupture et pouvoir renouer des liens

L'analyse du contenu de l'ensemble des entretiens nous a permis, d'une part, d'identifier les différentes formes de ruptures et leurs conséquences sur le parcours des jeunes et, d'autre part, de repérer les tentatives des jeunes et des professionnels de renouer ces liens rompus.

2.1 Les ruptures dans les trajectoires juvéniles

Afin d'identifier finement ces formes de rupture, pouvant conduire au processus de désaffiliation, nous nous sommes appuyés sur la typologie des liens sociaux élaborée par Serge Paugam.

2.1.1 Les ruptures familiales ou ruptures du lien de filiation. Elles sont de deux ordres : d'une part les ruptures précoces qui ont lieu dans la prime enfance avant que la fonction identitaire et socialisatrice du lien de filiation ne soit complètement assurée, d'autre part les ruptures plus tardives qui concernent en général des jeunes adolescents mis à la porte ou ayant quittés d'eux-mêmes le foyer parental. Selon les professionnels, il apparaît clairement que les difficultés et ruptures familiales, sont presque toujours à l'origine des problèmes que le jeune va rencontrer ultérieurement dans son parcours de vie, car le lien de filiation est d'une importance capitale pour le développement de la personne et de sa capacité à entrer en relation.

2.1.2 Les ruptures dans le parcours scolaire et professionnel. Les jeunes que nous avons rencontrés ont souvent eu des parcours scolaires difficiles (absentéisme, échec, renvoi...) alors que l'école, après la famille, constitue le deuxième lieu d'apprentissage et de socialisation où se joue notamment la définition des identités sociales. Quant à l'intégration professionnelle, elle est le plus souvent le résultat de choix par défaut (de formation et d'emploi) et les jeunes se trouvent relégués dans des emplois déqualifiés.

2.1.3 Les ruptures des relations électives (amicales et amoureuses). Les jeunes en grande précarité vont avoir tendance à surinvestir ce lien de participation élective, car il est souvent le dernier rempart contre l'isolement et l'exclusion. Dès lors, une rupture amicale ou amoureuse peut avoir des conséquences désastreuses car elle signifie bien souvent une remise en cause de la dernière forme de socialisation sur laquelle l'individu pouvait s'appuyer.

2.1.4 Les ruptures dans l'accompagnement socio-éducatif. Elles interviennent souvent au moment de la majorité : soit l'institution ne souhaite pas poursuivre l'accompagnement, soit le jeune, animé par un « ras-le-bol » des suivis éducatifs, désire accéder à l'indépendance et/ou souhaite renouer des liens avec sa famille d'origine. Dans tous les cas, ce passage à la majorité est une période de grande vulnérabilité.

2.1.5 Deux types de modélisation de la rupture qui tentent d'éclairer les logiques juvéniles et les stratégies des professionnels et mettent en évidence le processus de carrière de marginalisation et les inégalités sociales et genrées.

La rupture dans la dépendance concerne des jeunes, qui ayant souvent connus des suivis sociaux depuis l'enfance, demeurent fortement en lien avec le système d'aide car, pour des raisons de grande précarité, ils ne peuvent compter sur un soutien familial. Les professionnels ne disposent en l'occurrence que d'outils exigeant une insertion professionnelle efficace dans un temps court. Les professionnels sont donc astreints à adopter une attitude volontariste, demandant aux jeunes, paradoxalement, à être autonomes et acteurs d'un projet qui n'est pas le leur et qu'ils refusent le plus souvent. Inexorablement, ces jeunes s'orientent vers la marginalité ou l'assistance. Toutefois, nous notons que les jeunes filles, suscitant davantage la sollicitude des professionnels, échappent plus facilement à la marginalité.

La rupture dans la marginalité concerne des jeunes qui, après un parcours jalonné d'épreuves et sans espoir d'amélioration, décident de ne plus jouer le jeu de l'insertion sociale classique et adoptent un style de vie marginalisée. La vie à la rue leur permet de s'aménager des espaces d'autonomie ainsi qu'une « socialisation marginalisée » qui leur offre des formes de reconnaissance et protection. Ces jeunes dits « en errance » proviennent, d'une part de la typologie de ces jeunes de la rupture dans la dépendance, qui suite à des échecs répétés et sans perspectives réelles d'insertion professionnelle, finissent, malgré eux, par s'installer dans la marginalité. Ils proviennent d'autre part, des jeunes issus de classes sociales moyennes, en complet décalage avec leurs parents quant aux vertus de l'ascension sociale et se percevant comme les perdants de la compétition généralisée, préfèrent le retrait dans la marge. Les sorties de la rupture dans la marginalité représentent des parcours longs et éprouvants car elles mettent à mal les mécanismes de protection identitaires et relationnels construits dans la « zone ».

2.2 La reconstruction des liens

Malgré des ruptures multiples dans leurs parcours, ces jeunes tentent toujours de renouer des relations et les professionnels de leur côté essaient de répondre au mieux à cette quête.

Les jeunes en quête de liens, auprès de leur famille d'origine, sollicitent parfois les travailleurs sociaux en tant que médiateurs. Le groupe d'amis va également leur permettre de revoir leur façon de tisser des relations, ainsi que la mise en couple qui est aussi une nouvelle modalité de revisiter les relations affectives et, avec la naissance d'un enfant, de rejouer le lien de filiation.

L'isolement et la précarité de certains jeunes les poussent à entrer en relation avec des professionnels, même s'ils déplorent par ailleurs des institutions déshumanisées et s'ils regrettent une trop grande distance avec les professionnels. Les plus marginalisés justifient leur non recours aux structures et dispositifs par leur inadéquation à leur propre réalité (horaires, vie en couple, accueil de chiens...) et quand ils les fréquentent, c'est davantage pour une convivialité informelle que pour un service officiel.

La question du lien est centrale et son renforcement peut avoir une incidence positive dans le parcours du jeune et notamment dans le lien qui peut (ou pas) s'établir avec les professionnels.

Des professionnels artisans du lien. Trois principes d'intervention se dégagent de l'analyse des entretiens professionnels. Pour le premier, il s'agit de **raccrocher à une logique de projet**. Il concerne des jeunes, demandeurs à minima, encore en lien avec les dispositifs. Il est question d'installer le jeune dans une dynamique positive, de le stimuler, de déconstruire les difficultés, d'avancer étape par étape. Le deuxième principe, **renforcer les compétences psycho-sociales**, insiste sur la nécessité d'étayer le jeune lui-même avant de penser à une dynamique de projet, de maintenir et consolider les liens avec son environnement d'origine (famille élargie, pairs, quartier...). Plus que de fixer des étapes et des objectifs, il est davantage question ici de laisser du temps, de restaurer l'estime de soi, de recréer des envies, d'établir une relation de confiance par rapport aux adultes. Ce principe d'intervention se retrouve dans les dispositifs sociaux et médico-sociaux à destination des jeunes les plus marginalisés qui ont déjà rompu avec l'accompagnement socio-éducatif ordinaire. Le troisième principe, **s'adapter au jeune**, consiste à élaborer un accompagnement où il faut à tout prix maintenir la relation d'aide, une relation qui ne propose quelquefois rien d'autre que la relation elle-même. « L'appropriation » de ce public en marge des institutions passe par la flexibilité et l'inconditionnalité de l'accueil. Il faut pouvoir proposer des formes d'accompagnement extrêmement souples, parfois hors les murs. Le terme de « bricolage », qui illustre bien cette envie et cette nécessité de devoir s'adapter aux circonstances, est revenu très souvent dans le discours de nombreux professionnels.